Académie du Gard. Jugement du concours pour 1809, et Programme des prix pour 1810 et 1811.

Numéro d'inventaire : 1979.11099
Auteur(s) : J. Julien Trélis
Type de document : imprimé divers
Éditeur : Académie du Gard (Nîmes)
Imprimeur : Belle (Veuve)
Période de création : 1er quart 19e siècle
Date de création : 1810
Description : 2 feuilles doubles imprimées..
Mesures : hauteur : 251 mm ; largeur : 205 mm
Mots-clés : Etablissements de recherche, académies, instituts, observatoires
Filière : aucune
Niveau : aucun
Nom de la commune : Nîmes
Nom du département : Gard
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 8
Lieux : Gard, Nîmes

skin museum
Export articles
PDF sub-titles

ACADEMIE DU GARD.

JUGEMENT du concours pour 1809, *et Programme des prix pour* 1810 *et* 1811.

CONCOURS POUR 1809.

L'*ACADÉMIE du Gard* choisit, en 1807, pour le sujet du prix qu'elle se proposait de décerner en 1809, un *Mémoire historique et critique sur le séjour des Sarrazins dans les provinces méridionales de la France, et sur les traces qu'ils y ont laissées*. En fixant son choix sur ce sujet, l'Académie avait pensé que, d'un côté les faits relatifs à l'envahissement de nos contrées par les Musulmans se trouvant disséminés dans un grand nombre de chroniques peu connues, il pouvait être intéressant de les discuter et de les réunir dans un cadre unique ; que d'une autre il ne l'était pas moins d'examiner ce que les coutumes, les arts et les mœurs de nos provinces méridionales avaient pu devoir à la présence d'un peuple éclairé, dans un temps où l'Europe entière était encore barbare. L'Académie avait lieu de croire que nos relations récentes avec l'Egypte ayant familiarisé plusieurs de nos savans avec les langues et les usages de l'Orient ; que nos bibliothèques publiques s'étant enri-

skin museum
Export articles
PDF sub-titles

chies, depuis quelques années, d'une foule de manuscrits relatifs à l'histoire du moyen âge; et qu'enfin nos rapports multipliés avec l'Espagne nous ayant ouvert, dans ces derniers temps, les dépôts littéraires de ce pays, nécessairement très-riches en matériaux concernant l'histoire des Maures, l'époque était extrêmement convenable pour proposer un pareil sujet à l'émulation des érudits.

Cependant l'attente de l'Académie n'a été qu'incomplettement remplie, et peut-être ne faut-il s'en prendre qu'au défaut de documens historiques. Il eût sans doute été facile à des hommes pourvus d'imagination, de créer des systèmes et de donner, à l'aide d'explications hasardées, une origine orientale à la plupart de nos usages: cette méthode est fort usitée aujourd'hui, parce qu'elle dispense de toute étude sérieuse; mais on doit savoir gré à ceux qui auraient pensé ne pouvoir répondre autrement à l'appel de l'Académie de s'être abstenus de concourir.

Deux mémoires, seulement, sont parvenus avant l'époque de rigueur fixée, par le programme, pour la clôture du concours; et, sur ces deux, l'un a dû être exclu de droit, parce que son auteur s'est fait connaître. L'Académie, au surplus, n'a pu avoir de regrets de la mesure rigoureuse qu'elle s'est vue forcée de prendre à son égard.

Quant au second mémoire, portant cette épigraphe:

> Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre,
> Par les lois, par les arts et sur-tout par la guerre.

bien qu'il laisse beaucoup à désirer sous le rapport du style, presque toujours sec et souvent négligé, il est néanmoins écrit d'un ton raisonnable et ne laisse apercevoir aucune inconvenance choquante. Il présente, dans sa première partie, un aperçu historique très-exact de l'événement qui fait le sujet du concours. Dans la seconde, l'auteur s'attache moins à rechercher les traces que les Sarrazins ont pu laisser de leur séjour dans les provinces du midi de la France, qu'à montrer qu'un peuple conquérant, qui n'est demeuré que quarante ans parmi nous, et toujours sous l'appareil

skin museum
Export articles
PDF sub-titles

militaire ; qu'un peuple qui n'a formé, dans les pays qu'il avait momentanément subjugués, aucun établissement durable ; qu'un peuple, enfin, que ses mœurs, son langage, son despotisme et sur-tout sa religion, isolaient absolument des peuples conquis, n'a guère pu lui communiquer de ses usages ; et que, si l'on rencontre aujourd'hui dans notre idiome quelques mots d'origine arabe, c'est peut-être autant à nos anciennes relations de commerce avec les orientaux, qu'à leurs incursions dans nos provinces, que nous en sommes redevables.

L'Académie, tout en remarquant les défauts de cette production, ne s'en est pas dissimulé le mérite, et elle se plaît à rendre hommage à la sagesse de son exécution ; néanmoins, comme on n'y rencontre aucun fait qui ne soit connu, rien qu'on ne puisse trouver dans des ouvrages qui sont sous la main de tout le monde, rien en un mot qui rachète le défaut de couleur du style, l'Académie croit rendre à l'auteur une justice exacte en lui accordant une *mention honorable.*

Au moment où l'Académie s'occupait de l'examen de cet ouvrage, c'est-à-dire, plus de trois mois après l'époque indiquée aux concurrens par son programme, il lui est parvenu un troisième mémoire portant cette épigraphe : *savoir et mourir* ; ce mémoire qu'elle n'a pu considérer comme pièce du concours, est l'ouvrage d'une plume exercée ; il est écrit avec chaleur, concision et dignité ; et l'auteur a su mêler à propos au réçit des faits des réflexions profondes, judicieuses et piquantes ; mais la question ne s'y trouve pour ainsi dire envisagée que sous le point de vue historique, et on n'y rencontre à peu près rien de relatif aux traces que les Sarrazins ont pu laisser ou ne pas laisser de leur habitation parmi nous : néanmoins, cette production ayant, sous beaucoup de rapports, un mérite très-réel, l'Académie a cru devoir au talent de l'auteur, de manifester publiquement l'opinion qu'elle en a conçue.